



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL secteur HÔTELLERIE

3^{ème} professionnelle option CUISINE ET SALLE

FORMATION COMMUNE

nombre d'heures/semaine

Français	4
Mathématique	2
Néerlandais ou Anglais	2
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Éducation physique	2
Religion catholique	2

OPTION GROUPEE

nombre d'heures/semaine

TP art culinaire	7
Technologie de la cuisine	2
TP salle	7
Technologie de la salle	2

TOTAL	34 heures
--------------	------------------

Conditions d'admission

- Les élèves réguliers qui ont obtenus le CE1D.
- Les élèves qui sont orientés par le Conseil de classe vers une 3^{ème} technique de qualification.
- Les élèves qui ont terminés avec fruit la 3^{ème} professionnelle de plein exercice ou en alternance et qui font l'objet d'un avis favorable du Conseil d'admission.

Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
 - ✓ photocopie de la carte d'identité recto/verso ;
 - ✓ composition de famille avec filiation.



Frais Scolaires

**3^{ème} année professionnelle de qualification
Cuisine & Salle**

Frais de fonctionnement **3° P**
HOT

Frais Obligatoires

fourniture des photocopies	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
Repas (consommé ou non / 3x par semaine)	405,00 €
Total	525,00 €

Frais Facultatifs (variables en fonction des années)

Syllabus spécifique à l'option	15,00 €
Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	20,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	40,00 €
Total à prévoir en fonction des activités	600,00 €

Les frais obligatoires comprennent: la fourniture des photocopies, les droits d'auteurs, le matériel spécifique à chaque section, le matériel individuel mis à la disposition des élèves et les cours d'éducation physique.

Les autres frais éventuels sont facturés au prix courant et au cas par cas en fonction des années. Ceci permet de centraliser toutes les dépenses, d'éviter les échanges d'argent liquide avec les titulaires ou professeurs et justifient toutes vos dépenses.

Chaque élève se verra adresser une facture personnalisée. Néanmoins nous vous invitons à payer les frais obligatoires dès la rentrée scolaire, soit le 1er septembre. Le paiement des sommes dues supérieures à 200 € peut toutefois être fractionné, à condition de régler un acompte et de s'engager à verser 6 mensualités par la suite.

Compte bancaire de l'école Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB
Communication - Nom Prénom Classe

a.s.b.l. Institut Ilon Saint-Jacques

rue des Carmes 12 – 5000 Namur T : 081 25 37 80 – 81 F : 081 22 61 87

www.ilonsaintjacques.be info@ilonsaintjacques.be Matricule 251/9.236.027 BCE 0843.184.231 (RPM Namur)



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL secteur HÔTELLERIE

4^{ème} professionnelle option CUISINE ET SALLE

FORMATION COMMUNE

nombre d'heures/semaine

Français	4
Mathématique	2
Formation historique et géographique	2
Formation scientifique	2
Éducation physique	2
Religion catholique	2

OPTION GROUPEE

nombre d'heures/semaine

TP art culinaire	7
Technologie de la cuisine	2
TP salle	7
Technologie de la salle	2
Néerlandais ou Anglais (spécifique à l'option)	2

TOTAL

34 heures

Conditions d'admission

- Les élèves réguliers qui ont terminés avec fruit la 3^{ème} secondaire de plein exercice.
- Les élèves réguliers qui ont terminés avec fruit la 4^{ème} professionnelle de plein exercice ou en alternance.
- Les titulaires du CESI délivré par un jury central.
- Les titulaires du CESI pour les élèves ayant suivi l'enseignement de promotion sociale et régime 1.

Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
 - ✓ photocopie de la carte d'identité recto/verso ;
 - ✓ composition de famille avec filiation.



Frais Scolaires

4^{ème} année Professionnelle de qualification Cuisine & Salle

Frais de fonctionnement **4° P**
HOT

Frais Obligatoires

fourniture des photocopies	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
Repas (consommé ou non / 4x par semaine)	600,00 €
Total	720,00 €

Frais Facultatifs (variables en fonction des années)

Syllabus spécifique à l'option	30,00 €
Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	20,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	40,00 €
Total à prévoir en fonction des activités	810,00 €

Les frais obligatoires comprennent: la fourniture des photocopies, les droits d'auteurs, le matériel spécifique à chaque section, le matériel individuel mis à la disposition des élèves et les cours d'éducation physique.

Les autres frais éventuels sont facturés au prix courant et au cas par cas en fonction des années. Ceci permet de centraliser toutes les dépenses, d'éviter les échanges d'argent liquide avec les titulaires ou professeurs et justifient toutes vos dépenses.

Chaque élève se verra adresser une facture personnalisée. Néanmoins nous vous invitons à payer les frais obligatoires dès la rentrée scolaire, soit le 1er septembre. Le paiement des sommes dues supérieures à 200 € peut toutefois être fractionné, à condition de régler un acompte et de s'engager à verser 6 mensualités par la suite.

Compte bancaire de l'école Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB
Communication - Nom Prénom Classe

a.s.b.l. Institut Ilon Saint-Jacques

rue des Carmes 12 – 5000 Namur T : 081 25 37 80 – 81 F : 081 22 61 87

www.ilonsaintjacques.be info@ilonsaintjacques.be Matricule 251/9.236.027 BCE 0843.184.231 (RPM Namur)